



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24110245

Déposé / Reçu le

12 JUL. 2024
Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0830 430 559

Nom

(en entier) : ECONOCOM FINANCE

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Place du Champ de Mars 5 Boîte 14 - 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination Commissaire - Procuration

(extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Particulière du 27 juin 2024)

Sur proposition du Conseil d'Administration et présentation du Conseil d'Entreprise, l'Assemblée décide de nommer en qualité de commissaire de la Société, BDO Réviseurs d'Entreprises SRL (B00023), dont le siège est établi Da Vincilaan 9, 1930 Zaventem, inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0431.088.289, représentée par son représentant permanent Monsieur Christian Schmetz (A02370).

Son mandat aura une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2027, assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2026.

L'Assemblée donne pouvoirs à Madame Lydie Roulleaux ainsi qu'à SRL Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, avec siège à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge, y compris signer et déposer les formulaires de publication, et de représenter la Société auprès des services du Registre des Personnes Morales et Associations, du Tribunal de l'Entreprise et du Guichet d'Entreprise, et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile afin de modifier l'inscription de la Société à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).